



**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**

80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

**POLE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
CONSEIL MÉDICAL**

Affaire suivie par : Béatrix BLANC - HAMEL
04 32 44 89 30
conseilmedical@cdg84.fr

Circulaire n°26-45

Objet : Nomination d'un nouveau président du Conseil Médical

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Le Conseil médical constitue un outil central d'appui aux employeurs territoriaux dans la gestion des situations individuelles liées à la santé des agents.

À cet égard, le Centre de gestion joue un rôle déterminant : il mobilise le Conseil médical (formation plénière et formation restreinte) comme levier d'expertise et de sécurisation des décisions des collectivités.

À travers son organisation et son animation, le CDG 84 garantit la qualité de l'instruction des dossiers, la fiabilité des avis rendus et contribue à éclairer les décisions des autorités territoriales dans un cadre réglementaire sécurisé. Ce rôle d'appui est particulièrement précieux pour les collectivités, notamment les plus petites, qui bénéficient ainsi d'une expertise mutualisée et d'un accompagnement opérationnel.

A ce titre, nous vous informons de la nomination d'un nouveau président du Conseil médical. Il s'agit du Docteur Michel REYNAUD, médecin agréé désigné par arrêté préfectoral dont l'expertise et l'expérience viendront renforcer la qualité des travaux de cette instance.

Mme BLANC-HAMEL Béatrix, responsable du Conseil Médical reste à votre disposition pour toute question par mail conseil.medical@cdg84.fr ou au [04 32 44 89 30](tel:0432448930).

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Maurice CHABERT